

Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot, Paris (9^e)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro : Cinq-Centimes

TÉLÉPHONE : Central 69-70 et Central 80-62

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉPT 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

LE CAUCHEMAR DE LA Mobilisation Civile

Tout Français qui se respecte, qui tient à l'estime de MM. Berthoulet et Gustave Hervé, tout patriote conscient et réfléchi, breveté et garanti par les ligues nationalistes de l'arrière, doit manifester son amour enthousiaste du pays en manifestant d'abord, à toute occasion, un mépris absolu de l'ennemi.

Dédaigner l'Allemand et les Allemands, tenir le Kaiser et son peuple pour des brutes sanguinaires mais inintelligentes, c'est le premier commandement de l'Eglise nationaliste, le premier article du *Credo* des chauvins.

Le second de ces commandements impose aux patriotes l'obligation d'imiter ces mêmes Allemands, de refaire ce qu'ils ont fait, de s'emparer de toutes leurs idées pour les appliquer chez nous.

Comprenez qui pourra !

Article premier : les Allemands sont des ânes.

Article second : tout ce que fait l'Allemagne est admirable.

Les deux articles ne se concilient guère, mais la logique et le nationalisme ne se rencontrent jamais. Sinon, parfois, pour se heurter.

C'est au nom de ces principes, que l'on veut nous imposer la mobilisation civile.

Le grand mérite de ce projet, le seul qui le recommandait à ses auteurs, c'est qu'il venait d'Allemagne.

Parce que le gouvernement allemand avait fait relever les noms de tous les civils, pour les mettre, s'il en était besoin, à la disposition des fabricants de canons et d'obus, il fallait que le gouvernement français ordonnât aussitôt le même recensement.

On allait donc arracher à leurs travaux habituels, à leur commerce ou à leur ministère, les Français, déjà peu nombreux, que l'armée n'avait point réclamés, et on se préparait à transformer en tourneurs d'obus ou en fondeurs tous ces gens-là.

Il y a des Français qui pour ne pas être des contempteurs de l'Allemagne, ne s'imaginent pas qu'une mesure est bonne, du fait que l'Inde et l'exemple nous en viennent de chez nos adversaires. Ces gens s'étonnent d'observer que cette mobilisation des civils aurait pour effet certain de désorganiser notre industrie, de troubler notre commerce, et d'arrêter l'essor de notre vie économique.

Par contre, les ouvriers improvisés que l'on aurait ainsi mis à la disposition des usines de guerre, n'auraient certainement pas rendu grands services dans ces usines, attendu qu'ils n'auraient été étrangers au métier difficile qu'on pensait à leur imposer.

Bref, le projet était insensé, et il apparut tel à tous les gens réfléchis.

Mais il restait suspendu comme une menace.

D'accord avec le général Pétain, le ministre de la guerre, M. Paul Painlevé, vient de nous délivrer de ce cauchemar : la mobilisation civile, a déclaré M. Painlevé, serait une mesure parfaitement inutile.

L'auteur du projet, M. Henry Bérenger, renoua de bonne grâce à tenter de triompher quand même.

Le cauchemar de la mobilisation civile est dissipé.

Aux Taileries

Aujourd'hui, dans le cadre magnifique du Jardin des Taileries, l'Union des Sociétés de Préparation Militaire de France a donné sa grande manifestation d'Education physique de la jeunesse.

Cette manifestation particulièrement brillante était présidée par M. René Barnaud, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre.

Dès midi, les diverses tribunes s'étaient garnies de spectateurs. Dans les allées, sous les grands arbres, sur les rampes qui descendent des terrasses, parlait un mot, la foule se pressait.

Les 3.000 jeunes gens des différentes armées qui se réunissent cette année cette manifestation, furent présentés dans un ordre très régulier.

Après les différentes exhibitions des divers groupes de l'Union, le public put applaudir une section des moniteurs de l'Ecole de Joinville-le-Pont.

A BATONS ROMPUS

J'aime beaucoup le cinéma. Mais il faut, en ce moment, une telle chaleur que je ne puis, sans malaise, passer quelques heures dans une salle close. Afin de me consoler de ce point de vue de films, je m'amuse à composer des scénarios et m'imaginer ensuite qu'ils sont projetés sur l'écran. Ne pouvant jouer de la réalité, je me contente du rêve.

Peut-être quelques-uns de nos lecteurs pratiquent-ils ma philosophie résignée ; en ce cas, le ciné-drame suivant sera susceptible de leur procurer dix minutes de divertissement appréciable.

LE CHEQUE

PERSONNAGES :

BARNAUD, riche usinier,
GUYON, métallurgiste,
FORET, garçon de bureau de Barnaud,
MORIN, ancien bookmaker,
CELIER, chauffeur d'automobile,
BAQUET, ancien accessoiriste de théâtre,
LISE DE JADE, maîtresse de Barnaud,
Commissaire de police, agents de la Sûreté.

Assis à son bureau, Barnaud, visage encore jeune, mise d'une sobre élégance, libé-

le un chèque qu'il remet à Guyon, plongé à côté de lui dans un vaste fauteuil. Guyon vérifie d'un coup d'œil le précieux papier, qui représente la jolie somme de 500.000 francs, le place dans son portefeuille, serre la main de Barnaud et se retire. Dès qu'il est parti, Barnaud téléphone à la Banque Universelle pour confirmer le chèque et donner avis de paiement. Puis il se remet à l'étude des rapports de ses ingénieurs.

Pendant qu'il était en compagnie de Guyon, et tandis qu'il téléphonait, Forest, son garçon de bureau, se tenait derrière une porte entrebâillée, et n'a perdu ni un de ses gestes, ni une de ses paroles.

A sa sortie de l'usine Barnaud, Guyon s'est rendu, dans son auto, à la Banque Universelle. Dans le hall de celle-ci, guettant l'arrivée du métallurgiste, Morin et Baquet, correctement vêtus, mais la mine inquiétante, lisent les dépêches qui s'inscrivent automatiquement à l'appareil Havas. Dès que Guyon survient, ils surveillent attentivement ses faits et gestes. L'encaissement du chèque opéré sans difficulté, le métallurgiste repart dans sa voiture. Morin et Baquet, qui ne semblent pas se connaître, s'en vont à leur tour, se dirigeant chacun d'un côté différent.

Dans l'arrière-boutique d'un bar, où ils sont seuls, Morin, Baquet et Celier, confèrent, en étudiant le plan d'une maison.

Forest entre vivement et leur dit quelques mots. Aussitôt, ils sortent du bar, à la porte duquel est arrêté un coupé automobile. Celier prend le volant. Morin monte à l'intérieur. Baquet et Forest s'éloignent, tandis que la voiture part à toute allure.

Barnaud, dans sa limousine, suit une avenue ombreuse de la banlieue où habite sa maîtresse, Lise de Jade. A un croisement de route, le coupé conduit par Celier prend la suite de l'usinier. Mais quand celui-ci s'arrête, le coupé continue sa route, comme si le hasard seul avait provoqué la rencontre.

Barnaud soupe gaiement avec Lise.

Dans une maison isolée, Baquet et Forest assujettissent avec des barres de fer, les volés d'une pièce luxueusement meublée, et s'assurent que la porte unique se ferme solidement de l'extérieur.

Tandis que le chauffeur de Barnaud attend son patron à la porte de la villa de Lise, la voiture de Celier et de Morin repasse sur la route et, à quelques mètres, s'arrête brusquement. Une panne s'empare, le chauffeur de Barnaud s'approche. Conversation. Les deux mécaniciens, d'accord, s'occupent de réparer. Mais, profitant de ce que son collègue est baissé sur le moteur, Celier, aidé de Morin, le ceinture, le bâillonne et le jette dans son coupé, dont la panne était feinte. Morin prend la direction et file en quatrième. Celier va monter la garde auprès de la voiture de Barnaud.

Presque aussitôt, d'ailleurs, Baquet et Forest apparaissent et, comme la nuit est tombée, ils se dissimulent facilement de chaque côté de la porte de la villa de Lise.

Barnaud sort. Tout absorbé encore par le plaisir qu'il vient d'éprouver en compagnie de sa maîtresse, il ne remarque pas qu'un chauffeur inconnu a remplacé le sien, et il monte dans sa voiture. Mais il a à peine pris place, que Baquet et Forest bondissent à ses côtés, le ligotent et le bâillonnent. Cependant Celier conduit la limousine d'un train d'enfer.

Les bandits, durant le parcours, expliquent à Barnaud ce qu'ils veulent de lui. Ils l'emmenent dans une maison isolée, où il devra, le lendemain matin, signer un chèque d'un million, dont il confirmera téléphoniquement l'avis de paiement, suivant sa coutume. S'il ne s'exécute pas, on le réquisitionnera et on le torturera.

La limousine est arrivée. Baquet et Forest font descendre Barnaud. Celier leur prête la main. Morin tient la porte ouverte. Soudain, d'un jardin voisin, plongé dans l'ombre, surgissent des hommes qui se précipitent sur le groupe, délivrent Barnaud et s'emparent des autres. Ce sont des agents qui étaient sur la piste de la bande pour des méfaits antérieurs, et notamment pour un vol, dont le produit leur avait permis de louer la villa où ils avaient entraîné Barnaud.

Monsieur BADIN.

Informations

Le général Fach, chef d'état-major général se rendra cet après-midi au siège de l'état-major américain, rue de Constantin.

Il présentera au général Pershing son état-major, ainsi que les chefs des missions militaires alliées, qui se trouvent en France.

Le Cabinet Italien

Un comité d'après-guerre

Rome, 15 juin. — Le *Giornale d'Italia* remarque que l'élément le plus original de la nouvelle combinaison consiste dans le Comité pour l'après-guerre présidé par M. Scialoja et composé de MM. Bianchi, Nava Bonomi et Dallo. Le Comité étudiera, dès à présent, et cherchera à résoudre de la manière la plus claire et la plus pratique les graves questions que la guerre mûrit et qui auront une répercussion sur la vie nationale dès que la guerre sera terminée.

LA GUERRE Un zeppelin abattu

Londres, 17 juin 1917. — Communiqué officiel. — Ce matin vers deux heures, une escadrille d'avions allemands a tenté de pénétrer en Angleterre par la côte est-sud-est, dans le comté de Kent. Deux appareils se sont avancés à une certaine distance de l'intérieur et ont lancé quelques bombes, qui n'ont pas occasionné de grands dégâts. Cependant, une ville de la côte a été touchée et un incendie s'y est déclaré. Plus tard, un zeppelin qui, vraisemblablement, se dirigeait vers Londres, a été abattu en flammes par notre défense anti-aérienne. Pour le moment, il n'y a pas d'autres détails. — (Radio.)

La lutte d'artillerie est toujours vive sur notre front

Deux vapeurs français, récemment arrivés à Gibraltar, venant d'un de nos ports de l'Océan, rapportent avoir été attaqués par de grands sous-marins en vue des côtes espagnoles et en dehors des zones déclarées zones de blocus par les Allemands.

Tous deux ont soutenu avec succès des combats d'artillerie et contraint leurs adversaires à abandonner la lutte.

Plus à l'est, la lutte d'artillerie a pris, pendant la nuit, un caractère d'extrême intensité sur le secteur d'Herzheim.

Des reconnaissances allemandes ont été dispersées par nos feux à l'est de Reims et au nord d'Embermesnil.

En Woëvre et dans les Vosges, à l'Hilsenfirst, nous avons réussi des coups de main qui nous ont permis de ramener des prisonniers et de détruire de nombreux abris.

ENGAGEMENT NAVAL

Londres, 16 juin. — L'attaché naval du Japon fait la communication suivante :

« Une unité de la flottille de contre-torpilleurs japonais a abattu, le 11 juin, dans la Méditerranée, un sous-marin ennemi. Le résultat de cette attaque est inconnu. »

« Mais cette unité, le Sakaki, a été torpillée et endommagée par l'ennemi et elle a perdu 53 hommes de son équipage. Le Sakaki a été toutefois remorqué sans encombre jusqu'au port. »

M. Albert Thomas définit sa politique

Pétrograd, 14 juin.

(Retardée dans la transmission.)

M. Albert Thomas a fait au représentant de l'Agence Havas les déclarations suivantes au sujet de la note-réponse du Conseil des délégués des ouvriers et soldats :

« Note de la rédaction. La note du Conseil des délégués des ouvriers et soldats, à laquelle se réfère la dépêche de notre correspondant, ne nous est pas parvenue. »

« C'est, je crois, pour la première fois dans un document officiel que la question de l'Alsace-Lorraine se trouve ouvertement posée. Si l'Allemagne reconnaît réellement, comme le fait le Conseil des délégués des ouvriers et soldats, le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, elle devra avec lui admettre que la question doit être ouverte. »

« Je note aussi le même effort certain pour comprendre notre idée d'indemnités légitimes. »

« Tout le reste, à vrai dire, semble bien confus ou contraire à la réalité des faits. Nous nous sommes expliqués sur les annexions et les contributions. Il faudra bien aussi que l'on s'explique sur l'impérialisme et sur l'union sacrée. Il faudra bien qu'on distingue l'attitude d'un parti socialiste qui s'unit à toutes les classes de la nation pour défendre l'indépendance et la vie nationale contre l'agresseur, et l'attitude d'une classe ouvrière qui se fait complice de l'agresseur. »

« La guerre actuelle a révélé que le principe des nationalités n'avait pas encore épuisé toutes ses ressources. L'internationale devra compter avec lui ; mais j'estime que là encore, il suffira de l'examen des faits et de discussions loyales pour que ces idées se rapprochent et que les principes communs des démocrates soient-mis en évidence. »

Le Cabinet Hongrois

Le premier Conseil

Genève, 17 juin. — On télégraphie de Budapest :

Les nouveaux ministres ont prêté serment hier à la Hofburg, en présence du roi. Les ministres ont tenu ensuite un premier conseil de Cabinet.

A la Chambre

Zurich, 17 juin. — On télégraphie de Budapest à la *Nouvelle Gazette de Zurich* :

« La Chambre hongroise se réunira le 21 prochain. Elle s'occupera principalement de la réglementation des traitements des fonctionnaires, du budget provisoire, de la création de nouveaux ministères. La session sera close ensuite. »

Contre le suffrage universel

Zurich, 17 juin. — On télégraphie de Vienne :

La *Zeit* annonce que le comte Tisza vient de publier dans son journal *Iszmenado* un violent article contre le suffrage universel :

« Ce suffrage, dit-il, est un danger pour le pays. Nous persévérons dans notre conviction tout en remplissant loyalement notre devoir envers le roi. »

LA POLOGNE

On mande officiellement de Vienne :

M. Clam-Martinic a conféré, dans la matinée de samedi, avec le président du Club polonais. Le club a tenu ensuite une assemblée qui a adopté la résolution suivante, présentée par quatre groupes :

« Le Club polonais charge son président de déclarer au président du conseil que le club ne soutiendra pas le gouvernement actuel et tirera des conséquences de cette attitude. Toutefois, le club serait disposé à entrer en pourparlers avec un autre gouvernement ; »

« Conformément à la décision prise le 16 mai dernier, le club donne à ses représentants dans la commission du budget l'instruction de voter contre le budget provisoire, mais les autorise toutefois à déclarer en commission que le club votera les dépenses nécessaires de l'Etat pour autant seulement que le nouveau gouvernement jouira de la confiance du parti. »

L'assemblée a repoussé la proposition du groupe conservateur favorable à la continuation des pourparlers avec le gouvernement.

Vieille Marine et Sous-Marins

Notre éminent ami, M. de Monzie, ancien sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande et président de la jeune et active Ligue navale, n'est pas satisfait de la conclusion de récents débats parlementaires sur la guerre sous-marine.

On a beaucoup parlé, plaidé pour et contre le ministre, et l'on pense à d'autres soucis.

« Cependant rien n'est réglé », dit M. de Monzie, dans *Paris-Midi*.

Rien.

« Pas même, ce qui est d'importance, le rôle du sous-marin dans la guerre. »

Il y a encore des gens qui nient l'importance des passages d'une brochure quasi-officielle d'un ingénieur en chef de la marine ; c'est un « bourrage de crâne » véritablement scandaleux.

La guerre sous-marine apparaît, au point de vue naval, comme une conception médiocre, et au point de vue politique, comme une faute...

« Et ainsi de suite ! »

Cet ingénieur, — qui pour être « de la marine » n'a rien d'un matelot, — affirme sans sourcilier que les Alliés ont, dans une large mesure, compensé leurs pertes.

Voilà comment on endort l'opinion et le pays.

Est-il possible, s'écrie M. de Monzie, dans de telles conditions, d'apaiser un pays à un effort de réflexion et d'initiative nécessaires quand ceux-là, qui ont qualité pour le renseigner et l'éclairer, mettent toute leur adresse à le rassurer au moins provisoirement ?

Et M. de Monzie conclut avec force :

« La guerre sous-marine est une affaire sérieuse, la reconstitution maritime est un affaire vitale. Il n'est pas permis de fermer les yeux du peuple ou de clore les discussions des Chambres tant qu'il n'y aura pas, dans la guerre sous-marine et pour la reconstitution maritime, des résultats obtenus. »

Je me suis personnellement abstenu de prendre parti pour ou contre la personne de l'amiral Lacaze. Mais je tiens pour un devoir de prendre parti dans la question de l'ordre que prolonge l'insouciance supérieure de la « Vieille Marine ».

Mais vous les retrouverez facilement : prenez *l'Annuaire de la Marine*, un volume qui est en vente à Paris.

En se riant du Blocus

Ce dimanche est un jour heureux pour les pêcheurs à la ligne. La pêche, à dater d'aujourd'hui, est ouverte.

Dès hier, ils sont partis, les taquineurs de goujons. Ils ont encombré les trains de banlieue de tout leur arsenal de gaudes, de filets, de boîtes.

Sur les bords fleuris qu'arrose la Seine, pour parler comme cette enjoueuse Mme Deshoulières, dès ce matin, les « yotos » ont réapparues. Tout un réseau de fils de soie et de crins de cheval a été tendu dans l'eau. A l'origine des goujons, des pêcheurs attendent au-dessus la touche d'un poisson gourmand.

Et ce soir, dans la pièce familiale, iront des brochettes, des barbillons, des goujons, des chevannes et peut-être aussi quelque poisson de mer qu'un pêcheur ignorant et bredouille, aura acheté au poissonnier du coin et rapporté triomphalement à la maison pour maintenir sa réputation de grand pêcheur devant l'Eternel.

Mais, qui le croirait, la vie chère a sévi aussi dans la noble et paisible corporation des chevaliers de la gaudie.

Le prix de l'amorce, qui doit préparer la « coup » à un augmenté d'effrayantes proportions. De même, le pain de cheminés à qui le pain de ménage n'a plus rien à offrir, quant à l'aspect. Les hameçons ont déçu leur prix. Les crins japonais ne sont plus abordables.

Madré tout, chacun s'est approvisionné. La plus maigre tanche reviendra à deux ou trois francs. On importe le surélément de l'attrait du pêcheur. Cela ne l'empêchera pas d'attraper un coup de soleil et de bien boire au cours de ce dimanche caniculaire.

Seuls, les asticoles n'ont subi aucune augmentation. Dame ! elles sont nombreuses, ces bestioles grouillantes et malodorantes, dont le poisson est si friand. Elles sont légion cette année, qui se sont repues de charogne. Quelle horrible besogne que de chasser l'astic !

Enfin, la Seine, la Marne, les étangs de Saint-Cloud et d'ailleurs, ont, cet après-midi, leurs bords chargés de pêcheurs muets et attendus.

Puisse ce point d'arrêt à l'un d'eux même histoire que celle que le bon Jules Depaquit conte d'un pêche dans un étang proche du front, où : le pêcheur inquiet pêche des poissons rouges...

Marcel SERANO.

A STOCKHOLM

M. HENDERSON CAMBRIOLE

Lausanne, 17 juin. — L'information nous communique la dépêche suivante télégraphiée de Stockholm à la *Gazette de France* :

« Le ministre travailliste anglais Henderson a été victime d'un cambriolage, qui avait certainement pour but de lui enlever certains papiers d'une haute importance. Ce cambriolage a eu lieu lors d'une visite de M. Henderson à l'ambassade anglaise à Stockholm. Sa chambre a été retournée de fond en comble, mais les malfaiteurs n'ont pu mettre la main sur aucun document important. »

LES DEMOCRATIES IMPUISSANTES

Le comité de Tauride et la paix

Pétrograd, 17 juin. — Les socialistes nationaux ont adressé au comité exécutif du conseil des députés ouvriers un télégramme demandant quelle serait l'attitude de la démocratie russe si les démocraties alliées acceptent la formule : « Aucune annexion, aucune contribution », bien que la démocratie allemande se trouve impuissante à mettre son gouvernement dans l'obligation de renoncer à toute conquête.

Le comité exécutif a répondu :

NOS ENQUÊTES

Les Maternités douloureuses

En toute impartialité

Ce n'est pas une campagne systématique, de dénigrement que j'ai entreprise contre les services de l'Assistance publique. Les faits m'y ont amenés et m'y font revenir ; je n'y puis rien.

Aux pauvres diables qui n'ont plus guère de croyance en un ciel réparateur des injustices d'ici-bas, l'Assistance apparaît comme participant, au moins en partie, à l'iniquité de ces choses, en ses bienfaits. On lui demande le possible et l'impossible, ainsi qu'à toute divinité ; on se fâche contre elle, à la façon dont on injurie l'icône lorsqu'elle vous a menti.

L'A. P. n'est point Notre-Dame de Lourdes. Elle n'a pas, sous la main, le miracle tout prêt. Il lui faut recevoir pour donner, de même que pour répondre ses dons en plus bénéficiaire, il lui faut passer par le secours de scribes qui ne considèrent point toujours en frère malheureux le vaincu de la vie qui appelle à l'aide. Plus cela ira, et plus les salariés de l'A. P. seront des gens pitoyables, ne restant sourds qu'aux gégements professionnels de la mendicité. Il existe déjà de ces employés, mais ils n'ont pas toujours la puissance nécessaire pour détourner la rudesse d'un règlement désuet ou franchement cruel.

Pour les aînés

Je sais bien qu'il s'agit fréquemment de filles-mères. La famille les rejette, la société ne les accepte qu'avec répulsion. Le cri d'alarme des hospitalitaires leur donnerait peut-être la valeur d'un capital. En ce moment, toutefois, il ne parait pas qu'il en soit ainsi. Il faut ajouter d'ailleurs que les mamans abîmées par la loi, sont traitées de même façon.

Voici les faits, dûment constatés, prouvés. Il n'est point possible de venir me dire que j'exagère. Je préférerais exagérer.

Quand une femme est accouchée, si elle a la chance de connaître un logement, elle partant la recevoir, elle s'y rend. Ces asiles forment une fort belle œuvre. Elle n'a que le défaut — commun aux œuvres privées — de n'être point sociale par cela même efficace dans sa plus extrême plénitude. Les femmes qui vont là, sont abîmées pour plusieurs mois et ne peuvent se relever doucement, complètement, ce qui est interdit à la femme du peuple trop tôt retournée à la besogne et portant trop de fois, à la façon de blessures mal cicatrisées, les suites de ses grossesses.

Seulement, ces femmes ont souvent déjà d'autres enfants, dont ne peut s'occuper le refuge. L'Assistance est impuissante à fonctionner aux mères dans l'embaras ; elle les recouvre. Elles les reçoit en effet. Là, je vais commencer mes deux histoires. Elles seront brèves et ne s'en monteront pas plus gaies.

D'un mari mort de tuberculose, Mme Robert a eu deux fillettes. L'une de dix ans, l'autre de trois. D'un soldat actuellement au front, elle eut deux jumeaux, ce qui sera un point reconnu.

Au mois d'octobre 1916, date de son accouchement, elle confie ses deux fillettes aux refuges de l'A. P. Tranquille ainsi sur leur sort momentané, elle se fait admettre à l'œuvre où elle sera soignée durant un an si il le faut, avec deux jumeaux.

Le 13 mars 1917, elle reçoit de la direction de l'A. P. une lettre recommandée. C'est la lettre l'avis qu'elle doit retirer ses enfants dans les 48 heures. Passé ce délai, ils seront versés sans rémission, aux Enfants abandonnés, et la mère ne pourra les revoir qu'à l'âge de 31 ans. Affolée, la maman court rue Denfert-Rochereau. Elle supprime qu'on ne lui refuse son aînée que le lendemain matin, afin de la faire profiter de la consultation du médecin de l'œuvre qui l'abrite elle-même. Mobilisé, ce médecin ne peut recevoir qu'à heure fixe. Sans son certificat, l'enfant ne sera pas reçu, par une précaution de salubrité fort compréhensible.

Il faut dire que presque toutes les femmes recues à l'œuvre ont, au moment de l'accouchement, abandonné leur logement, afin de s'éviter des frais inutiles. Que devrond-elles, dans ces 48 heures, avec leurs enfants, se trouvant subitement dans la rue ? Comment pourrond-ils tous se nourrir, tandis que la maman allaite le dernier. A noter aussi pour Mme Robert, que le père mobilisé n'ayant pas reconnu l'enfant, elle ne touche pas l'allocation.

A la seconde fillette de 3 ans, malade, l'Assistance accorde un délai de 3 jours, durant lesquels la mère multiplie les démarches pour obtenir l'entrée de l'enfant dans un sanatorium. Une personne influente s'en occupe. L'A. P. alors accorde 8 jours. Mais l'exécution de la promesse ne peut être réalisée en un temps si court. Désespérée, la maman doit reprendre ses enfants.

Elle est partie travailler dans une usine de Bergerac, avec ses quatre enfants, dont une malade, celle de 3 ans, et un des petits jumeaux tellement chétif, que seul, le sein de sa mère peut le faire vivre.

Si les précheurs de natalités ne disent qu'à certaines maternités dans des cas de maladies graves des parents sont une lourde responsabilité pour ceux-ci ; d'accord. Mais s'ils s'affirment que toute femme doit avoir au moins quatre enfants, voudrond-ils convenir que c'est une bizarre manière de les y encourager qu'un tel procédé ?

Mme Riffelmacker, femme d'un soldat blessé à l'hôpital, avait aussi deux enfants, une fillette de 9 ans, un garçonnet de 2 ans, quand elle accoucha. Son cas, ensuite, devint semblable à celui de Mme Robert. Même lettre de l'A. P., à la même date ; même application de la mère ; même réponse. Mme Riffelmacker cherche une réponse qui lui permette de subsister.

Simple réflexion

Assez aisément, on arrive à concevoir les charges de l'Assistance publique sont formidables. Mais rien n'exécuse des procédés aussi exorbitants envers des femmes qui ont assumé leur devoir.

Quand on condamne moralement l'apportement en révant de le condamner judiciairement, avec toute la rigueur implacable de lois dures et renforcées de pénalités draconiennes, il faut répudier les règlements mal employés. Ce ne peut être en effet qu'une fausse interprétation qui permet de telles choses, si douloureuses, en regard surtout à ce qu'on attend des victimes.

Fanny CLAR.

